



LA DÉCLARATION
DE SERVICES AUX USAGERS
DU SERVICE PUBLIC DE
WALLONIE
TERRITOIRE LOGEMENT
PATRIMOINE ÉNERGIE

NOS ENGAGEMENTS
QUALITÉ 2024



Service public de Wallonie - SPW

Territoire Logement Patrimoine Énergie

Rue des Brigades d'Irlande, 1 B-5100 Jambes (Namur) Tél.: +32 (0) 81 33 21 11

Nos sites thématiques

territoire.wallonie.be logement.wallonie.be agencewallonnedupatrimoine.be energie.wallonie.be

Le portail de la Wallonie wallonie.be

Le site du Gouvernement de Wallonie gouvernement.wallonie.be

Facebook

www.facebook.com/spw.territoire www.facebook.com/wallonie.logement www.facebook.com/agencewallonnedupatrimoine www.facebook.com/EnergieWallonie

Éditrice responsable

Ir. Annick FOURMEAUX Directrice générale

Textes Vanessa ALLEIN & Catherine DHEM **Graphisme et mise en page** Catherine DHEM

SPW Territoire Logement Patrimoine Énergie
Cellule Stratégie de la Direction générale

Note: pour faciliter la lecture, les auteurs ont fait le choix de ne pas utiliser l'écriture inclusive.

La présente version de la Déclaration de services aux usagers remonte au 13 août 2024.

Nos engagements Qualité

Le Service public de Wallonie – Territoire Logement Patrimoine Énergie s'engage à vous offrir un service de qualité et à respecter les valeurs qui structurent notre travail : le respect, l'égalité, la solidarité, le professionnalisme, la reconnaissance et la transparence dans la communication.

1. Nous facilitons vos contacts avec nos services

Dès votre entrée en contact avec nos services, nous nous efforçons de vous orienter vers le bon service. Nous vous aidons à réaliser vos démarches. Notre objectif majeur est d'être au plus près de vous, pour faciliter vos contacts avec nos services et ce, quel que soit le canal utilisé.





Canaux digitaux

Mon Espace (<u>monespace.wallonie.be</u>) est votre guichet en ligne pour gérer de manière rapide et sécurisée vos démarches administratives auprès de la Région wallonne.

Si vous avez besoin d'aide pour effectuer vos démarches en ligne, nous vous assistons :

par téléphone : +32 (0) 78 79 01 02 (du lundi au vendredi de 8h à 17h) par e-mail : aideenligne@wallonie.be



Canaux humains à distance

Le Téléphone vert du Service public de Wallonie permet d'avoir un premier contact avec un agent ayant une vue généraliste et transversale. Il vous oriente dans les services de l'administration wallonne.

Le numéro gratuit **1718** est accessible de 8h30 à 17h tous les jours ouvrables.

En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale. Un de nos agents vous rappellera le premier jour ouvrable suivant.

Wir antworten auf Fragen bezüglich der Kompetenzbereiche der Wallonie: **1719** (kostenlose Rufnummer). Un numéro vert en langue allemande répondra à vos questions en formant le **1719**.

Si vous désirez joindre ce service depuis l'étranger, vous devez composer le +32 81/33 06 00.

Un formulaire de contact accessible ici permet d'obtenir des informa-

tions par courriel. Un accusé de réception vous est envoyé avec un délai de réponse.

Un courrier peut également être envoyé au : Service public de Wallonie - Territoire Logement Patrimoine Énergie Rue des Brigades d'Irlande 1 5100 Jambes (Namur)



Canaux humains de proximité

L'accessibilité à nos services est une priorité. Nos permanences sont réparties sur l'ensemble du territoire de la Wallonie. Que ce soit pour des informations sur le logement, l'énergie, l'urbanisme ou le patrimoine, nous vous accueillons dans nos bureaux afin de vous aider dans vos démarches (voir liste de nos lieux de permanences en pages 7 à 13).

Nous sommes présents sur les foires et salons de Wallonie, ainsi qu'à Batibouw.

Pour joindre les services centraux du Service public de Wallonie - Territoire Logement Patrimoine Énergie, composez le +32 (0) 81 33 21 11.

2. Nous vous accueillons avec courtoisie et amabilité

Nos collaborateurs vous accueillent avec courtoisie.

Ils vous mettent en confiance dès votre premier contact avec l'administration.

Ils se présentent par leur nom et par celui de leur service.



Canaux humains de proximité

Les permanences se tiennent dans des locaux bien éclairés et propres. Les locaux répondent aux besoins de confidentialité.

Une salle d'attente est mise à votre disposition.

Vous avez accès aux toilettes si vous en faites la requête.



Canaux humains à distance

Au téléphone, nos collaborateurs se présentent par leur nom et prénom, ainsi que par le service pour lequel ils travaillent.

Les courriers et e-mails mentionnent les coordonnées du collaborateur en charge de votre dossier.

Ils débutent et se terminent par une formule de politesse adéquate. Ils vous informent des délais de traitement de votre demande.

3. Nous assurons un traitement sérieux de vos demandes/dossiers

Nos services se montrent impliqués dans le traitement de vos demandes/dossiers.

Nous vous communiquons des informations claires et précises, indispensables à la réalisation de vos démarches.

Nous rendons des avis compréhensibles que ce soit à l'écrit ou à l'oral. Nous assurons un suivi de votre demande, dans le respect des délais communiqués.

Nos processus de décision sont formalisés, impartiaux et équitables.

Vos données sont traitées dans le respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Vous disposez du droit de consulter vos données personnelles, afin de vérifier leur exactitude et de faire corriger les éventuelles erreurs.

Vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du SPW par courriel : <u>dpo@spw.wallonie.be.</u>

4. Nous simplifions vos démarches administratives

Vos démarches à l'administration doivent être simples et rapides. Nous améliorons continuellement l'automatisation de certains de vos droits afin de faciliter vos demandes. La digitalisation de nos services est soutenue par une politique d'inclusion : tous nos services restent accessibles à tous. C'est la raison pour laquelle nous diversifions nos canaux de contact.

5. Nous menons une politique soutenue de lutte contre la fraude et la corruption

Nous nous engageons à ce que notre personnel serve au mieux les intérêts du public avec neutralité et loyauté et maintienne en toute circonstance un comportement éthique irréprochable.

Nous comptons sur le dévouement et l'engagement de chaque membre du personnel pour maintenir l'intégrité de notre administration publique.

Nous sommes déterminés à mener une politique de lutte contre la fraude et la corruption. Nous faisons une large diffusion auprès de notre personnel, de nos usagers et de nos parties prenantes, sur les mesures prises en matière de lutte contre la fraude et la corruption.

Nous encourageons également les citoyens, les entreprises et les partenaires à signaler toute activité suspecte ou frauduleuse via le canal désigné, sur le <u>Portail de la Wallonie</u>.

Les signalements d'activité suspecte ou frauduleuse seront soigneusement analysés et des mesures adéquates seront prises.



Nos engagements sociétaux

Au quotidien, nous apportons une attention particulière à nous inscrire dans une démarche de consommation raisonnée.

Les missions du Service public de Wallonie s'inscrivent dans une volonté de transparence, de responsabilité et de proximité avec vous. Six engagements ont été pris dans ce sens dans le **Deuxième rapport de** responsabilité sociétale du SPW:

- Renforcer notre résilience ;
- Garantir l'écoute des usagers ;
- Attirer les talents et valoriser nos agents ;
- Pratiquer la sobriété pour une transition durable ;
- Favoriser la collaboration ;
- Promouvoir les Objectifs de développement durable.

Le SPW entend devenir une organisation éco-responsable, visant notamment la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Rapport de Responsabilité Sociétale

Rapport intégral

Nous vous accompagnons dans vos projets de construction et de rénovation énergétique afin de les inscrire dans une démarche de durabilité. Nous vous informons sur la règlementation et sur les aides en matière d'économie et de transition énergétique.

Plus d'informations: Walloreno.

Le Service public de Wallonie soutient et encourage la passation de marchés publics responsables en y intégrant des clauses sociales et environnementales.

Plus d'informations : Portail des marchés publics en Wallonie.

Tant dans sa gestion interne que dans les services rendus, le SPW contribue à atteindre les 17 objectifs de développement durable définis par les Nations Unies.

<u>L'inscription de sites wallons au patrimoine mondial de l'UNESCO</u> s'inscrit dans cette démarche de durabilité.







































Nos services à votre service





Canaux humains de proximité Canaux humains à distance

1. Nos permanences urbanistiques

Les permanences urbanistiques traitent localement, en liaison avec les administrations communales, un certain nombre d'actes administratifs en matière d'aménagement et d'urbanisme. Vous pouvez prendre contact avec ces permanences par mail

_		_	
	nı	\sim	R I
•	_,		N
_	nı		ıv

Direction extérieure du Luxembourg
Place Didier 45
6700 Arlon
Sur rendez-vous uniquement
Prise de rendez-vous par téléphone ou par courriel
Tél. +32 (0) 63 58 90 41
ou +32 (0) 63 58 90 15
luxembourg.territoire@spw.wallonie.be

CHARLEROI

Rue de l'Écluse 22 6000 Charleroi Sur rendez-vous uniquement, tous les jours ouvrables Prise de rendez-vous par téléphone ou par courriel Tél. +32 (0) 71 65 48 80

hainaut2.territoire@spw.wallonie.be

Direction extérieure du Hainaut 2

LIEGE 1	LIEGE 2
Direction extérieure de Liège 1	Direction extérieure de Liège 2
(agglomération urbaine)	(hors agglomération urbaine)
Montagne Sainte-Walburge 2	Montagne Sainte-Walburge 2
4000 Liège	4000 Liège
Sur rendez-vous uniquement, en nos	Sur rendez-vous les mardis et jeudis de
bureaux ou par visioconférence	9h à 12h
Prise de rendez-vous par téléphone ou	Prise de rendez-vous par téléphone ou
par courriel	par courriel
Tél. +32 (0) 4 224 55 01	Tél. +32 (0) 4 224 54 11
liege1.territoire@spw.wallonie.be	liege2.territoire@spw.wallonie.be
MONS	NAMUR
Direction extérieure du Hainaut 1	Direction extérieure de Namur
Place du Béguinage 16	Place Léopold 3
7000 Mons	5000 Namur
Sur rendez-vous le jeudi	Permanences les mardis et jeudis de 9h à
Prise de rendez-vous par courriel	12h sans rendez-vous (renseignements
Tél. +32 (0) 65 32 80 11	d'ordre général) et sur rendez-vous (avis
hainaut 1.territoire@spw.wallonie.be	circonstanciés)
	Tél. +32 (0) 81 24 61 79
	namur.territoire@spw.wallonie.be
WAVRE	
Direction extérieure du Brabant wallon	
Avenue Einstein 12	
1300 Wavre	
Sur rendez-vous uniquement	
Prise de rendez-vous par téléphone ou	
par courriel	
Tél. +32 (0) 10 23 12 05	

Pour les communes de Kelmis, Lontzen, Eupen, Raeren, Bütgenbach, Büllingen, Burg-Reuland, Saint-Vith et Amel, les compétences liées à l'aménagement du territoire sont gérées par la Communauté germanophone : <u>cliquez ici.</u>

bw.territoire@spw.wallonie.be

2. Nos permanences Logement

Notre secrétariat est accessible, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h au + 32 (0)81 33 23 10.

Vous pouvez également contacter le + 32 (0) 475 50 80 00 selon le même horaire ou nous écrire via nos adresses courriel logement.dgo4@spw.wallonie.be et infobail@spw.wallonie.be.

Nos Info-Conseils Logement ici

Dans les Info-Conseils Logement, une équipe de professionnels compétents répond personnellement à vos questions: avez-vous droit à un logement social ? De quelles primes, de quelles aides ou de quels avantages pouvez-vous bénéficier pour votre projet immobilier ? Quels formulaires remplir et comment ? À quels organismes vous adresser ? Elle vous oriente dans les démarches à suivre.

Elle tient à votre disposition une vaste documentation : guides, brochures, fiches, formulaires...

Dix lieux de permanences sur rendez-vous dans les Espaces Wallonie. Pour les prises de rendez-vous, consultez notre <u>agenda en ligne</u>.

ARLON	CHARLEROI
Espace Wallonie	Espace Wallonie
Place Didier 42	Rue de France 3
6700 Arlon	6000 Charleroi
2 ^e et 4 ^e mardis du mois de 9h30 à 12h	Jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h
et de 13h à 15h	à 15h

LA LOUVIÈRE	LIÈGE
Rue Sylvain Guyaux 49	Espace Wallonie
7100 La Louvière	Place Saint-Michel 86
Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 15h	4000 Liège
	Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et
	de 13h à 15h
MALMEDY	MONS
Espace Wallonie	Espace Wallonie
Place Albert I ^{er} 9	Rue de la Seuwe 18-19
4960 Malmedy	7000 Mons
1 ^{er} et 3 ^e vendredis du mois de 9h à 12h	Lundi et mardi de 9h à 12h et de 13h à
et de 13h à 15h	15h
NAMUR	NIVELLES
Espace Wallonie	Espace Wallonie
Boulevard Ernest Mélot 30	Rue de Namur 67
5000 Namur	1400 Nivelles
Mercredi de 9h à 12h et jeudi de 13h à 16h	1 ^{er} et 3 ^e mardis du mois de 9h à 12h et
	de 13h à 15h
TOURNAI	VERVIERS
Espace Wallonie	Espace Wallonie
Rue de Wallonie 19-21	Rue Coronmeuse 46
7500 Tournai	4800 Verviers
Mercredi et jeudi de 9h00 à 12h et de	Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 15h
13h à 15h	

Nos permanences logement en directions extérieures

ARLON
Direction du Luxembourg
Place Didier 45
6700 Arlon
Tél. +32 (0) 63 58 90 47
Fax +32 (0) 63 58 91 11
logement.arlon@spw.wallonie.be
Sans rendez-vous : lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à

CHARLEROI

Direction du Hainaut 2
Rue de l'Écluse 22
6000 Charleroi
Tél. +32 (0) 71 65 48 80
Fax +32 (0) 71 65 49 11
logement.charleroi@spw.wallonie.be
Sans rendez-vous : mardi et jeudi de

9h30 à 12h30 et de 14h à 16h

(hors agglomération urbaine)

LIEGE 1

15h30

Direction de Liège 1
(agglomération urbaine)
Montagne Sainte-Walburge 2
4000 Liège
Tél. +32 (0) 4 224 54 90
Fax +32 (0) 4 224 54 77
logement.liege1@spw.wallonie.be
Sans rendez-vous: mardi et jeudi de 9h

LIEGE 2

Direction de Liège 2

Montagne Sainte-Walburge 2 4000 Liège Tél. +32 (0) 4 224 55 39 Tél. +32 (0) 4 224 54 41 logement.liege2@spw.wallonie.be Sans rendez-vous: mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h

MONS

à 12h et de 14h à 16h

Direction du Hainaut 1
Place du Béguinage 16
7000 Mons
Tél. +32 (0) 65 32 80 31
Tél. +32 (0) 65 32 82 23
logement.mons@spw.wallonie.be
Sans rendez-vous : jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Permanence téléphonique : lundi, mar-

di et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h

NAMUR

Direction de Namur
Place Léopold 3
5000 Namur
Tél. +32 (0) 81 24 61 11
Fax +32 (0) 81 24 61 44
logement.namur@spw.wallonie.be
Sans rendez-vous : mardi de 9h à 12h et
de 14h à 16h
Pour prise de rendez-vous, téléphonez
du lundi au vendredi de 8h à 12h

WAVRE

14h à 16h

Direction du Brabant wallon

Avenue Einstein 12

1300 Wavre

Tél. +32 (0) 10 23 12 32

Fax. +32 (0) 10 23 11 84

logement.brabantwallon@spw.wallonie.be

Sans rendez-vous : mardi et jeudi de 9h
à 12h

Permanence téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 12h; mardi et jeudi de

3. Agence wallonne du Patrimoine

Le patrimoine de Wallonie est un héritage commun. Il concerne tout le monde. La formation aux différents métiers liés au patrimoine, ainsi que la promotion du patrimoine au plus large public possible font aussi partie des missions de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP). L'Agence en cinq verbes : restaurer, protéger, fouiller, former et sensibiliser.

Contact:

Rue du Moulin de Meuse, 4 5000 Namur (Beez) Tél. +32 (0) 81 20 58 00 info@awap.be

<u>Formulaire de contact</u>: pour des questions liées à un dossier spécifique, une demande de rendez-vous est possible.

4. Nos permanences Énergie

Les Guichets Énergie Wallonie ici

Les 16 Guichets de l'Énergie vous offrent des conseils techniques personnalisés, des informations sur la thématique « énergie » et sur les aides en matière d'énergie en vigueur en Wallonie.

Vous retrouverez les Guichets Énergie Wallonie sur différents salons de l'habitat et de l'énergie organisés en Wallonie et à Bruxelles.

ARLON	Α	RI	LO	N
--------------	---	----	----	---

Rue de la Porte Neuve 20 6700 Arlon

Tél. +32 (0) 63 24 51 00

quichetenergie.arlon@spw.wallonie.be

Du mardi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous, l'après-midi sur rendez-vous

CHARLEROI

Boulevard Mayence 1 6000 Charleroi

Tél. +32 (0) 71 20 83 40

guichetenergie.charleroi@spw.wallonie.be

Du mardi au vendredi de 9h à 12h sansrendez-vous, l'après-midi sur rendez-vous | Du mardi au vendredi de 9h à 12h sans

BRAINE-LE-COMTE

Grand-Place 2

7090 Braine-le-Comte

Tél. +32 (0) 67 55 16 00

guichetenergie.brainelecomte@spw.

wallonie.be

Du mardi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous, l'après-midi sur rendez-vous

EUPEN

Gospert 1

4700 Eupen

Tél. +32 (0) 87 55 22 44

Fax +32 (0) 87 55 32 48

guichetenergie.eupen@spw.wallonie.

rendez-vous, l'après-midi sur rendez-vous

HUY

Place Saint-Séverin 6 4500 Huy

Tél. +32 (0) 85 24 17 60

guichetenergie.huy@spw.wallonie.be

Du mardi au vendredi de 9h à 16h sur rendez-vous

LIBRAMONT

Grand'Rue 1

6800 Libramont

Tél. +32 (0) 61 23 99 40

guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be

Du mardi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous, l'après-midi sur rendez-vous

LIÈGE

Rue Léopold 37 4000 Liège

Tél. +32 (0) 4 224 66 30 (messagerie vocale)

guichetenergie.liege@spw.wallonie.be

Du mardi au vendredi de 9h à 16h sur rendez-vous

MONS

Allée des Oiseaux 1

7000 Mons

Tél. +32 (0) 65 34 24 70

guichetenergie.mons@spw.wallonie.be

Du mardi au vendredi de 9h à 16h sur rendez-vous

MARCHE-EN-FAMENNE

Rue des Tanneurs 11

6900 Marche-en-Famenne

Tél. +32 (0) 84 36 03 60

guichetenergie.marche@spw.wallonie.

Du mardi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous, l'après-midi sur rendez-vous

MOUSCRON

Rue du Blanc Pignon 33

7700 Mouscron

Tél. +32 (0) 56 33 49 11

guichetenergie.mouscron@spw.wallo-

nie.be

Lundi toute la journée sur rendez-vous Du mardi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous, l'après-midi sur rendez-vous

NAMUR

Boulevard Ernest Mélot 30

5000 Namur

Tél. +32 (0) 81 72 88 60

guichetenergie.namur@spw.wallonie.

be

Du mardi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous, l'après-midi sur rendez-vous

OTTIGNIES

Avenue Reine Astrid 15

1340 Ottignies

Tél. +32 (0) 10 43 54 20

guicheternergie.ottignies@spw.wallonie.be

Du mardi au vendredi de 9h à 12h sans

rendez-vous, l'après-midi sur rendez-vous

PERWEZ	Z
---------------	---

Rue de la Station 7 1360 Perwez Tél. +32 (0) 81 65 40 70

guichetenergie.perwez@spw.wallonie.

Du mardi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous, l'après-midi sur rendez-vous

PHILIPPEVILLE

Avenue des Sports 2 5600 Philippeville Tél. +32 (0) 71 66 24 80 guichetenergie.philippeville@spw. wallonie.be

Mardi, jeudi et vendredi sur rendez-vous

VERVIERS TOURNAI

Rue de la Wallonie 19-21 7500 Tournai Tél. +32 (0) 69 25 71 40 quichetenergie.tournai@spw.wallonie.

Du mardi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous, l'après-midi sur rendez-vous

Rue Coronmeuse 46

4800 Verviers Tél. +32 (0) 87 44 03 60 quichetenergie.verviers@spw.wallonie. Sans rendez-vous du mardi au vendredi

de 9h à 12h et mercredi de 13h à 16h. Sur rendez-vous en dehors de ces heures

Des permanences Énergie décentralisées sont organisées chaque mois dans 30 autres communes

Brabant wallon

NIVELLES

Espace Wallonie Rue de Namur 67 1400 Nivelles Voir ci-dessus Guichet d'Ottignies Notre permanence est momentané-

WAVRE

Hôtel de ville Place de l'Hôtel de Ville 3 1300 Wavre Voir ci-dessus Guichet de Perwez Jeudi de 13h à 16h30 sur rendez-vous ment annulée. Nous vous invitons à prendre contact avec un autre guichet.

Hainaut	
CELLES	CHIMAY
Administration communale	Administration communale
Rue Parfait 14	Place Léopold 12
7760 Celles	6460 Chimay
Voir ci-dessus Guichet de Mouscron	Voir ci-dessus Guichet de Philippeville
1er vendredi du mois de 14h à 16h	2º mardi du mois de 9h à 12h sur ren-
	dez-vous
COMINES	ESTAIMPUIS
Administration communale	Administration communale
Place Sainte-Anne 21	Rue de Berne 4
7780 Comines	7730 Estaimpuis

FROIDCHAPELLE

Maison de la Ruralité Place Albert 1er 23 6440 Froidchapelle Voir ci-dessus Guichet de Philippeville 2º jeudi du mois de 9h à 12h sur rendez-vous

Voir ci-dessus Guichet de Mouscron

1^{er} mercredi du mois de 14h à 16h30

LA LOUVIÈRE

rendez-vous

Espace Wallonie Rue Sylvain Guyaux 49 7100 La Louvière Voir ci-dessus Guichet de Braine-le-Comte 3e mardi du mois de 9h30 à 12h30 sur rendez-vous

Voir ci-dessus Guichet de Mouscron

1er mardi du mois de 14h à 16h sur

PECO

Administration communale Rue des Déportés 10 7740 Pecq Voir ci-dessus Guichet de Mouscron 1er mercredi du mois de 14h à 16h sur rendez-vous

THUIN

Administration communale Grand Rue 36 6530 Thuin Voir ci-dessus Guichet de Charleroi 3^e jeudi du mois de 9h à 12h sur rendez-vous

Liège

MALMEDY
Espace Wallonie
Place Albert 1 ^{er} 9
4960 Malmedy
Voir ci-dessus Guichet de Verviers
2º jeudi du mois, dans l'après-midi sur
rendez-vous

Luxembourg

BASTOGNE	BOUILLON
Centre technique et administratif com-	Administration communale
munal	Place Ducale 1
Rue de l'Arbre 6	6830 Bouillon
6600 Bastogne	Voir ci-dessus Guichet de Libramont
Voir ci-dessus Guichet de Libramont	4º jeudi du mois de 13h30 à 16h sur
1er jeudi du mois de 13h30 à 17h	rendez-vous
3º jeudi du mois de 15h à 19h sur ren-	
dez-vous	
HOUFFALIZE	MANHAY
Administration communale	Centre sportif
Rue de Schaerbeek 1	Chemin de la Salle 10
6660 Houffalize	6960 Manhay
Voir ci-dessus Guichet de Libramont	Voir ci-dessus Guichet de Marche-en-Fa-
2º jeudi du mois de 13h30 à 16h30 sur	menne
rendez-vous	4º mardi du mois de 13h à 16h30 sur
	rendez-vous

MARTELANGE	NEUFCHÂTEAU
Administration communale	Local «L'Alvéole»
Chemin du Moulin 1	Rue Albert Clément 18
6630 Martelange	6840 Neufchâteau
Voir ci-dessus Guichet d'Arlon	Voir ci-dessus Guichet de Libramont
2 ^e jeudi du mois sur rendez-vous	1 ^{er} et 3 ^e mercredis du mois de 13h30 à
	16h30 sur rendez-vous
ROSSIGNOL	VIELSALM
Au Château du parc naturel de Gaume	Maison de l'Emploi
Rue Camille Joset 1	Rue de l'Hôtel de Ville 20
6730 Rossignol	6690 Vielsalm
Voir ci-dessus Guichet d'Arlon	Voir ci-dessus Guichet de Libramont
4º jeudi du mois de 13h30 à 16h sur	Jeudi de 9h30 à 12h sur rendez-vous
rendez-vous	
WELLIN	
Administration communale	
Grand Place 1	
6920 Wellin	
Voir ci-dessus Guichet de Libramont	
2 ^e mercredi du mois de 14h à 17h sur	
rendez-vous	

Namur

vamur	
ANDENNE	BEAURAING
Hôtel de Ville	Administration communale
Place des Tilleuls 1	Place de Seurre 3
5300 Andenne	5770 Beauraing
Voir ci-dessus Guichet de Namur	Voir ci-dessus Guichet de Philippeville
Permanence suspendue	1 ^{er} mardi du mois de 9h à 12h sur ren-
	dez-vous
BIÈVRE	COUVIN
Administration communale	Administration communale
Rue de Bouillon 39	Avenue de la Libération 2
5555 Bièvre	5660 Couvin
Voir ci-dessus Guichet de Namur	Voir ci-dessus Guichet de Philippeville
4 ^e jeudi du mois de 9h à 12h sur ren-	1er jeudi du mois de 9h à 12h sur ren-
dez-vous	dez-vous
DINANT	FLORENNES
Avenue des Combattants 20A	Avenue Notre-Dame de Foy 85
5500 Dinant	5620 Florennes
Voir ci-dessus Guichet de Philippeville	Voir ci-dessus Guichet de Philippeville
2 ^e mercredi du mois de 13h à 16h sur	3º mardi du mois de 13h à 16h sur
rendez-vous	rendez-vous
HAMOIS	HASTIÈRE
Administration communale	Administration communale
Rue du Relais 4	Avenue Stinglhamber 6
5360 Emptinne	5540 Hastière-Lavaux
Voir ci-dessus Guichet de Philippeville	Voir ci-dessus Guichet de Philippeville
3° mercredi du mois de 9h à 12h sur	1er mercredi du mois de 9h à 12h sur
rendez-vous	rendez-vous

VIROINVAL

Administration communale
Parc Communal 1
5670 Viroinval
Voir ci-dessus Guichet de Philippeville
3e jeudi du mois de 9h à 12h sur rendez-vous

WALCOURT

Administration communale Place de l'Hôtel de Ville 3 5650 Walcourt Voir ci-dessus Guichet de Philippeville 3^e mardi du mois sur rendez-vous



Et si vous n'êtes pas satisfait...



INTRODUISEZ D'ABORD UNE PLAINTE AU SPW

Si vous n'êtes pas satisfait de la qualité de nos services, transmettez-nous votre mécontentement :

- au moyen du formulaire de contact disponible sur le Portail de la Wallonie;
- par courrier postal en précisant bien vos coordonnées :
 SPW TLPE (Territoire Logement Patrimoine Énergie)
 Rue des Brigades d'Irlande 1
 5100 Jambes (Namur)

Vous recevrez un accusé de réception automatique dès l'envoi de votre formulaire, de la part du Service de gestion des plaintes.

Dans les 30 jours calendrier, ce même service vous enverra une réponse détaillée de la part de la direction compétente.

Attention! Si votre plainte concerne des décisions pour lesquelles des procédures de recours spécifiques sont prévues, vous devez d'abord suivre ces procédures. Vous trouverez les procédures à suivre dans la décision que vous recevrez.

ENSUITE, SI BESOIN, AUPRÈS DU MÉDIATEUR

Et si vous n'êtes pas satisfait de notre réponse, vous pouvez adresser votre réclamation au Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles,

Par Internet

au moyen du <u>formulaire électronique</u> disponible sur le site Internet sécurisé du Médiateur.

Par voie écrite

- courrier@le-mediateur.be
- courrier postal
 Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
 Rue Lucien Namèche 54
 5000 Namur
- par fax +32 (0) 81 32 19 00

Par téléphone: 0800 19 199 (numéro vert)

La Déclaration de Services aux Usagers : la promesse d'un service de qualité!

Le SPW Territoire Logement Patrimoine Énergie place l'usager au centre de ses préoccupations. Il s'engage à écouter la voix des usagers, afin d'améliorer en permanence la qualité de ses services.

Concrètement, la *Déclaration de Services aux Usagers* est un document à caractère public dans lequel l'administration formule ses engagements quant au niveau et à la qualité des services aux usagers.